

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 23 (1961)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Le courrier des jeuens

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Courrier des jeunes

---

**Question.** Au mois d'août de cette année, je me suis acheté une charrue bissoc portée de fabrication française, avec une garantie de 6 mois. Cette charrue n'a jamais travaillé de façon satisfaisante dès le début. Elle ne retourne bien la terre qu'en versant vers le haut (terrains inclinés). Sur un sol plat, la rasette n'arrive pas à enfouir convenablement le fumier. Malgré plusieurs tentatives, le représentant n'a jamais été capable de la régler correctement. Est-ce que le mauvais travail qu'elle fournit dépend d'un réglage incorrect ou de l'attelage trois-points du tracteur?

P. G., à N. (VD)

**Réponse.** Le travail de qualité insuffisante fourni par votre charrue peut être dû aux causes suivantes:

1. Réglage incorrect
2. Versoir de forme inappropriée pour le genre de sol en question
3. Fumier à pailles longues insuffisamment décomposé (trop pailleux).

4. Tracteur de trop faible puissance.  
Le réglage de la charrue se fait tout d'abord à la ferme. Une charrue portée qui se trouve en position abaissée (qui touche le sol) doit être bien horizontale. C'est-à-dire qu'il faut que les socs et les talons reposent à plat par terre. Si ce n'est pas le cas, on réglera les bielles du dispositif du relevage de telle sorte que cette position horizontale soit obtenue. D'autre part, la pointe du couteau doit se trouver à 2 cm au-dessus de la pointe du soc et à 1 cm à côté de cette pointe. Dès que la profondeur de travail désirée a été atteinte en labourant, il faut que la charrue se trouve également en position bien horizontale. Les corrections à apporter au réglage se font aux clichets ou avec la bielle supérieure de l'attelage trois-points. Il faut d'autre part que la rasette travaille aussi à plat que possible afin que la tran-

che de terre découpée tombe bien au fond du sillon.

Suivant la nature du sol, les versoirs employés sont de forme cylindrique ou de forme hélicoïdale plus ou moins prononcée. Les versoirs cylindriques s'utilisent dans les terres légères, ceux à forme hélicoïdale plus ou moins accusée convenant pour les terres mi-lourdes et lourdes. En Suisse, ce sont les versoirs hélicoïdaux qu'on utilise le plus.

Les difficultés que l'on rencontre en enfouissant du fumier à pailles longues insuffisamment décomposé sont dues à son manque de compacité, ce qui fait que la rasette a de la peine à le prendre. On peut remédier à cela en diminuant la quantité de fumier étendue. Mais il vaudra toujours mieux épandre du fumier bien «fait» (décomposé).

Lorsqu'on laboure, la vitesse d'avancement a aussi son importance. Pour que la bande de terre soit bien retournée, surtout sur un terrain en pente, il faut rouler à une allure de 5 à 6 km/h. En utilisant une charrue bissoc, on ne peut toutefois y arriver qu'avec un tracteur d'une certaine puissance. Il ressort en effet de nombreuses expérimentations qu'il faut par soc une puissance pouvant aller jusqu'à 15 ch, suivant les conditions de travail. Dans votre cas, un tracteur d'environ 30 ch se montrerait donc nécessaire.

Si la charrue continuait à exécuter du mauvais travail après que l'on ait fait ce que nous avons indiqué, cela voudrait dire alors qu'elle a peut-être un vice de fabrication. Dans ce cas, il ne vous resterait d'autre alternative que d'exiger du représentant qu'il règle lui-même la charrue ou la remplace par une autre qui donne toute satisfaction. Vous êtes parfaitement en droit de formuler une telle exigence sur la base de la garantie délivrée, pour autant, évidemment, que la charrue n'ait pas été endommagée par vous lors des travaux effectués jusqu'ici.

Z.

---

**En inspectant vos véhicules, ne vous bornez pas à contrôler l'état des freins et des pneus, mais assurez-vous aussi qu'ils sont équipés des dispositifs éclairants et réfléchissants réglementaires.**